

ADMINISTRATION ET PUBLICITE

Abonnement payable d'avance.
Canada—Excepté cité de Québec... \$ 1.00
Cité de Québec et pays étrangers... 1.50
Pour les Sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec et de la Société des Jardiniers-Marachers. 75c

Tarif des annonces 15c. la ligne. Annonce classifiée 3 sous du mot. Minimum 75 sous par insertion. Payable d'avance. Tarif en vigueur depuis le 1er octobre 1928.

Pour abonnements et annonces, écrire au "Bulletin de la Ferme", limitée, 37, rue de la Couronne (Edifice Guillemette), Québec. Case postale 129.—Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION ET REDACTION
37, DE LA COURONNE,
QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
de la Société des Jardiniers-Marachers et de la Société d'Industrie Laitière
de la Province de Québec.

REDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est soumise au contrôle du directeur.

La correspondance concernant la rédaction doit être adressée au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Case postale 129, Québec.

Volume XVII—Henri Gagnon, Président.

QUÉBEC, le 11 JUILLET 1929

Frs Fleury, Gérant.—Numéro 28

L'HONORABLE M. PERRON A MONT-LAURIER

Nous signalons, dans notre dernier numéro, le grand congrès régional agricole et ménager qui a été tenu à Mont-Laurier. Nous promettons d'y revenir, parce que ce congrès, troisième convention régionale des Cercles de Fermières, a eu un cachet tout particulier, par la présence de l'évêque du diocèse Sa Grandeur Mgr Limoges, ayant à ses côtés l'honorable J.-L. Perron, le nouveau ministre de l'Agriculture, M. Henri Bourassa, le député du comté, au fédéral, M. Pierre Lortie, le député au local, M. Aldéric Lalonde, président de l'U. C. C., le R. P. Lebel, aumônier général, et plusieurs autres personnages distingués.

Nous devons cependant nous contenter, faute d'espace, de résumer ici les principaux discours prononcés.

Sa Grandeur Mgr Limoges rappelle que, de tout temps, l'Eglise s'est intéressée au bien-être matériel de ses enfants. Elle s'est occupée particulièrement de l'agriculture. L'Eglise est heureuse de s'unir aux gouvernants pour coopérer avec eux dans le succès de cette cause essentielle, l'agriculture. Sa Grandeur salue ensuite la présence de l'honorable M. Perron et de ses officiers, dont la collaboration efficace est le présage d'une véritable rénovation agricole. Puis Sa Grandeur expose ce qu'il faut, à son sens, pour améliorer l'agriculture dans le diocèse de Mont-Laurier. Il est d'abord urgent d'amener le cultivateur à améliorer son sol et à produire ce qui convient aux marchés. Avant tout, le cultivateur doit se former de bons troupeaux laitiers. L'industrie bovine et l'industrie porcine présentent des possibilités dont il faut profiter. Il y a aussi l'industrie de la volaille, dont le marché est à peu près illimité. Le cultivateur doit garder autant d'animaux que sa terre peut en nourrir. La culture de la patate et les cultures maraichères sont à exploiter. Et pour terminer, Sa Grandeur, dont on connaît le grand désir de voir s'organiser une école d'agriculture dans sa ville épiscopale, exprime discrètement le vœu au ministre de l'agriculture.

L'honorable M. Perron, qui succède à Mgr Limoges, se réclame d'abord de son titre de citoyen du nord depuis bientôt vingt ans. La majorité de la province s'imaginerait que la colonisation du nord de Montréal a été une erreur, dit M. Perron, mais il ne partage pas cette opinion et c'est pour cela, déclare-t-il, précisément parce que c'est là qu'on considère le problème agricole plus aigu qu'il veut tenter dans cette région l'essai de son programme agricole. Il a demandé à ses officiers de faire venir sur place ceux qui s'y connaissent en agriculture, pour savoir ce que le gouvernement pourrait faire.

M. Perron déclare que les réformes mentionnées sont celles acceptées par ses officiers et qu'ils vont tenter de mettre à exécution.

Pour réaliser ce programme, il faut d'abord l'intelligence, le travail et la confiance entière des cultivateurs. Je suis prêt, déclare M. Perron, à aider les cultivateurs, pourvu qu'ils s'aident eux-mêmes, en mettant à leur disposition des hommes compétents, capables de diriger leurs initiatives et d'assurer le succès de leurs entreprises. Les cultivateurs ne doivent pas s'attendre, continue M. Perron, à ce qu'il traite individuellement avec chacun. Il voudrait que son département trouve, dans chaque paroisse, une société représentative de tous les intérêts agricoles.

Cette société servira de canal pour la distribution des octrois et des prêts pour mettre sur pied les exploitations agricoles.

Voici en résumé ce que veut faire M. Perron pour le diocèse de Mont-Laurier: d'abord, pour rendre l'industrie laitière payante, il faut des vaches pouvant donner de 5,000 à 6,000 livres de lait par année. Les agronomes aideront à les localiser et à les acheter et le ministère prêtera les deux tiers du prix d'achat, sans intérêt, et remboursable en deux versements annuels, toujours par l'intermédiaire de la société paroissiale.

Pour que l'argent soit suivi et dépensé profitablement, il

organisera des concours d'alimentation et de contrôle laitier. Pour la production du porc, un bon centre d'élevage de race pure est nécessaire, il verra à le créer.

Au sujet de l'élevage du mouton, il entend développer une organisation spéciale pour la formation de bons troupeaux. Des prêts des deux tiers seront faits pour l'achat de bonnes brebis et de béliers de choix. Il faut élever des volailles et produire des œufs. Un bon instructeur des poulaillers modèles, une station d'incubation sont nécessaires. Vous les aurez, dit M. Perron.

Le ministre veut aussi créer quatre bons centres pour la production des patates de semence et de consommation. Deux variétés seulement seront choisies: "Irish Cobbler" et "Montagne Verte".

A ceux qui voudront se procurer une bonne semence, le département paiera tous les frais de transport, et la différence entre les propres patates du producteur et celles qu'il achète jusqu'à concurrence de 50 sous par minot.

Il faudra en plus que les producteurs organisent des coopératives de vente et vendent des produits classifiés. Si vous ne vous protégez pas, déclare M. Perron, vous êtes aussi bien de vous en aller travailler aux Etats-Unis.

Les terres manquent d'engrais, il faut d'abord préserver les engrais de ferme; le ministre aidera à bâtir des remises à fumier d'après les plans du département, en donnant \$25. par remise. Les terres manquent de chaux, on s'occupera d'installer un broyeur, pour tout le district.

Les montagnes sont couvertes d'éraiblières inexploitées. Le ministre veut répéter ce qui a été fait dans les Cantons de l'Est: ceux qui voudront s'outiller suivant les plans du département pourront emprunter pour 50% de l'achat du matériel jusqu'à concurrence de \$500.00, remboursables en 5 ans, sans intérêt, pourvu qu'ils entrent dans l'association des producteurs de sucre d'érable et signent un contrat pour 5 ans.

Toutes les autres subventions sont maintenues. Pour terminer; M. Perron assure à Mgr Limoges que l'instruction agricole ne sera pas négligée; sur la question d'école, il sera en mesure d'ici quelques jours de dire ce qu'il peut faire.

Monsieur Henri Bourassa avait parlé le matin à Ferme Neuve et insisté fortement sur les avantages de la coopération pour empêcher le commerce de retirer la plus grosse part des revenus dus à l'habileté de nos fermiers dans la fabrication de produits de l'industrie domestique.

Depuis trente ans, et au delà, le député de Labelle a assisté au développement de cette région qu'il a connue au moment où il n'y avait que deux moulins au Rapide de l'Original, il n'était pas question de Mont-Laurier à cette époque. Il n'y avait pas de belles routes, on voyageait à pied et en canot sur la Lièvre.

Tel comme ailleurs, la région a été dure à peupler; ce qu'il en a fallu de dévouement et d'abnégation. "Mais si les colons, déclare M. Bourassa, ont réussi à fonder des paroisses, à former une province catholique française, et si cette province peut aujourd'hui exercer son influence, nous le devons pour une large part au clergé, nous le devons avant tout et par-dessus à nos femmes."

Aujourd'hui, la femme intelligente, économe, dévouée, industrieuse continue à faire les trois quarts du succès de la ferme.

M. Bourassa est cependant tenté de dire que de nos jours la vie est trop facile. Trompés par cet espoir de vie facile, un trop grand nombre de gens s'en vont vers les villes pour leur malheur et celui de leur famille.

La semaine dernière il y avait à Mont-Laurier le déploiement magnifique de la fête

Saint-Jean-Baptiste. Mais il y avait une chose qui devait crever le cœur de ceux qui regardent plus loin que le déploiement des drapeaux et le claironnement des fanfares, c'est l'apparence physique de nos enfants.

Pour un père de famille qui pense à l'avenir de la race, ce qui était pénible, c'était de voir ces enfants au dos rond, à la figure pâle, cette dégénérescence physique qui bien souvent précède ou accompagne la dégradation morale de toute une population.

M. Bourassa remarque que les familles qui résistent le mieux aux plaisirs de la ville, ce sont les plus vieilles familles d'ouvriers. Ceux-là sont comme immunisés physiquement et moralement. Ce qui est désastreux, c'est l'influence démoralisante de la ville sur les familles qui arrivent de la campagne. Bien des gens qui y faisaient une bonne vie normale sont allés à Montréal respirer l'air vicié de la ville, s'enfermer dans un rez-de-chaussée humide neuf mois par année, ou bien dans un deuxième étage avec du monde au-dessus et du monde au-dessous, sans autre terrain de jeu

(Suite à la page 633)